RCS : VALENCIENNES
Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 50128
Numéro SIREN : 409 237 849
Nom ou dénomination : SOGEMEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2023 sous le numéro de dépôt 3501

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan

© Sage

Bilan Actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	2 690	2 690		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				118 394
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**2 690**	**2 690**		**118 394**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	19 777	16 704	3 072	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**19 777**	**16 704**	**3 072**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 673 508		4 673 508	4 673 508
Créances rattachées à des participations	11 720		11 720	11 720
Autres titres immobilisés	160		160	160
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**4 685 388**		**4 685 388**	**4 685 388**
ACTIF IMMOBILISÉ	**4 707 855**	**19 394**	**4 688 461**	**4 803 783**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	849 506		849 506	455 760
Autres créances	1 412 535		1 412 535	1 400 159
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 262 041**		**2 262 041**	**1 855 919**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 246		36 246	58 867
Charges constatées d'avance	10 224		10 224	10 066
TOTAL disponibilités et divers :	**46 470**		**46 470**	**68 932**
ACTIF CIRCULANT	**2 308 511**		**2 308 511**	**1 924 851**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**7 016 366**	**19 394**	**6 996 971**	**6 728 634**

Bilan Passif

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	3 366 000	3 366 000	3 366 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			42 883	42 574
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			760 018	754 152
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			6 990	6 175
		TOTAL situation nette :	**4 175 891**	**4 168 901**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**4 175 891**	**4 168 901**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			202 778	253 481
Emprunts et dettes financières divers			1 948 938	1 892 818
		TOTAL dettes financières :	**2 151 716**	**2 146 300**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			244 501	229 938
Dettes fiscales et sociales			224 051	180 727
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			200 812	2 769
		TOTAL dettes diverses :	**669 364**	**413 433**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**2 821 081**	**2 559 733**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**6 996 971**	**6 728 634**

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	916 230		916 230	670 688
Chiffres d'affaires nets	**916 230**		**916 230**	**670 688**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 840	529
Autres produits			187 504	10 171
PRODUITS D'EXPLOITATION			**1 105 574**	**681 388**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			66 938	21 100
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			509 842	272 891
TOTAL charges externes :			**576 780**	**293 991**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			3 866	3 950
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			323 676	304 468
Charges sociales			92 134	88 804
TOTAL charges de personnel :			**415 810**	**393 271**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			354	1 056
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**354**	**1 056**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			49	45
CHARGES D'EXPLOITATION			**996 858**	**692 313**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**108 716**	**(10 925)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**108 716**	**(10 925)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	11 722	11 722
Autres intérêts et produits assimilés	29 525	14 812
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	41 247	**26 534**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	25 337	15 252
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	25 337	**15 252**
RÉSULTAT FINANCIER	**15 910**	**11 282**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**124 626**	**358**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	753	4 439
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	753	**4 439**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	119 760	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions		
	119 760	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(119 007)**	**4 439**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(1 371)	(1 378)
TOTAL DES PRODUITS	**1 147 574**	**712 361**
TOTAL DES CHARGES	**1 140 584**	**706 186**
BÉNÉFICE OU PERTE	**6 990**	**6 175**

Règles et Méthodes comptables

(Code du commerce – articles 9 et 11 – Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21,24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce ainsi que du règlement du CRC n° 2014-03.

Nous avons appliqué les simplifications offertes par le plan comptable aux PME concernant la possibilité de continuer d'amortir les biens non décomposables sur leur durée d'usage.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant dans l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

a) Les immobilisations

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage :

- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Mobilier 10 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, à la clôture de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le secteur de la presse connaît une mutation depuis quelques années, incitant le Groupe à un changement de stratégie.

Dans ce secteur, il est important de considérer la valeur économique d'une marque de presse en fonction notamment de sa diffusion et de son audience sur les supports papier (print) et web (consultation de pages), au-delà de ses seuls résultats économiques.

Conformément aux méthodes de valorisation appliquées dans le secteur de la presse, notamment à l'occasion de nos récentes cessions de titres, nous avons procédé à un test de valeur prenant en compte les différents agrégats constituant la valeur économique d'une société éditrice de presse :

- la valorisation de la diffusion print pour 65%,
- le chiffre d'affaires pour 25%,
- le résultat cumulé des 3 derniers exercices pour 10%

auxquels il convient d'ajouter le montant d'une année de droits voisins.

A cela, nous avons naturellement tenu compte de la trésorerie nette des éventuels emprunts.

Et, pour certaines de nos participations, les détentions de biens immobiliers ont également été intégrées dans le cadre de cette valorisation.

Publi-Louvre :

La loi Pacte pérennisant le dispositif de la publicité légale dans la presse, les journaux qui disposent d'une habilitation à publier les annonces légales font l'objet d'un intérêt renforcé de la part des investisseurs. Or, la société Publi-Louvre dispose de trois habilitations dans des départements à forte activité économique donc à fort potentiel d'annonces : Hauts-de-Seine, Seine Saint-Denis et Val de Marne.

Règles et Méthodes comptables

(Code du commerce – articles 9 et 11 – Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21,24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

De plus, des partenariats avec des titres économiques nationaux ont été signés pour la publication d'annonces légales, ce qui profite à Publi-Louvre, mais aussi à d'autres titres du Groupe Sogemedia
Compte tenu de la prolongation de la crise sanitaire en 2021, ces partenariats ont pris leur plein effet depuis le début de l'année 2022.

Nous estimons ainsi que la société peut être valorisée à hauteur du montant de notre participation et du compte courant que nous détenons. A noter que le résultat net comptable 2022 est positif de 2 959 €.
Enfin la société bénéficie désormais d'un supplément de recettes pérennes résultant des accords signés avec les méga-plateformes internet notamment sur l'application du droit voisin, qui permet de consolider la situation comptable et d'engager un redressement financier.

Société Ardennaise de Presse :
Dans un contexte économique difficile, une restructuration a été mise en œuvre pour rééquilibrer l'exploitation.
L'exercice 2019 avait déjà enregistré un résultat équilibré grâce à une forte réduction des coûts.
Après une année 2020 lourdement impactée par la crise sanitaire, l'exercice 2022 fait de nouveau apparaître un résultat net comptable positif à 12 406 €.

Nous constatons donc des éléments confirmant un redressement de l'exploitation.

Parallèlement, la Semaine des Ardennes disposant d'une habilitation à la publication des annonces légales et d'un site internet consacré pour l'essentiel à l'information politique et générale, donc susceptible d'être également habilité, son fonds de commerce se trouve revalorisé, ce que confirme la progression du chiffre d'affaires de publicité légale en 2022.

Enfin la société bénéficie désormais d'un supplément de recettes pérennes résultant des accords signés avec les méga-plateformes internet notamment sur l'application du droit voisin, qui permettra de consolider la situation comptable et de renforcer son redressement financier.

Oise Publications :
Après un très net redressement constaté en 2021, le résultat comptable 2022 est de nouveau positif de 5 251 €. Cela nous conduit à estimer que la société peut être valorisée à hauteur de notre participation et du compte courant détenu.
Le test de valeur auquel nous avons procédé par application de la méthode évoquée ci-dessus confirme cette estimation.

Enfin la société bénéficie désormais d'un supplément de recettes pérennes résultant des accords signés avec les méga-plateformes internet notamment sur l'application du droit voisin, qui permettra de consolider la situation comptable et de renforcer son redressement financier.

H.C.R. :

La société HCR n'a pas connu de difficulté d'exploitation au cours de l'exercice. Rappelons que Sogemedia a acquis 100% des titres pour un total de 516 751 €, et qu'en 2021, les capitaux propres étaient de 515 053 € y compris un bénéfice de 126 614 € et qu'elle était valorisée 2 795 638 € selon la méthode décrite ci-avant. Pour ces motifs, il n'y a pas lieu de provisionner la valeur des titres au 31/12/2022.

Observations d'ordre général :
Depuis plusieurs années, Sogemedia a engagé un important effort de transition numérique, dans toutes les entités du Groupe, non seulement dans le secteur de l'impression sur rotative numérique qui se développe de manière satisfaisante, mais également dans le domaine éditorial et commercial.

On constate une progression constante de la fréquentation des sites internet, en particulier celle de l' «Observateur.fr ».
En outre, le Groupe a développé un kiosque numérique avec une application associée accueillant les journaux du Groupe et ceux d'éditeurs tiers.

Cette présence renforcée dans le marché du numérique ouvre des perspectives commerciales prometteuses (ventes d'espaces publicitaires en programmatique ou de gré à gré, etc...). Elle se confirmera, à partir de 2023, par une bascule progressive des sites du Groupe vers le modèle freemium et le développement d'abonnements.

Cette stratégie de mutation vers les supports digitaux, à partir de la force des marques de presse est essentielle pour offrir au Groupe Sogemedia un avenir dans le secteur de l'information et de la communication, particulièrement sensible aux médias capables d'atteindre des cibles personnalisées et des marchés locaux.

En outre, on peut noter que la loi du 25/07/2019, créant au profit des éditeurs et agences de presse un droit voisin du droit d'auteur, apporte depuis le début de l'année 2022 une ressource nouvelle aux sites de journaux dont le contenu éditorial est repris par les plateformes digitales (Google, Facebook, ...). D'ores et déjà, des accords ont été signés avec Facebook et Google, d'autres sont en cours de négociation.

Règles et Méthodes comptables

(Code du commerce – articles 9 et 11 – Décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21,24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Par ailleurs, Sogemedia a développé en 2022 un tout nouveau partenariat avec un de nos confrères nous permettant d'utiliser leur plateforme d'annonces légales en ligne. Ce partenariat a débuté fin d'année 2022 et montera en puissance tout au long de l'année 2023.

Enfin, notons que le Groupe Sogemedia bénéficie du soutien constant de ses partenaires financiers.

c) Créances

Elles sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Intégration fiscale

La société Sogemedia est intégrée fiscalement au Groupe portant le même nom depuis le 1er janvier 2000.

Elle supporte pendant la durée de l'intégration la charge d'impôt sur les sociétés « théorique » calculé sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration.

La société Mère dispose ainsi d'une créance d'un montant égal à l'impôt sur les sociétés comptabilisé par ses filiales. Ce montant est inscrit en compte inter sociétés générateur d'aucun intérêt.

Les économies d'impôt réalisées par la société Mère lui bénéficient définitivement.

Au même titre que l'impôt sociétés calculé sur ses propres résultats, la charge d'impôt complémentaire « théorique » liée à des corrections ou rectifications ultérieures est supportée par la société filiale Sogemedia.

Liste des sociétés intégrées fiscalement

SOCIETES	N° SIRET	CODE NAF	
SA SOGEMEDIA	40923784900016	5813Z	Mère
SAS PROPUBLIC	59202186900041	5814Z	Filiale
SAS L'OBSERVATEUR	44632040000034	5813Z	Filiale
SARL OISE PUBLICATIONS	41834449500019	5813Z	Filiale
SARL LES EDITIONS DE L'ADOUR	39882498700042	5813Z	Filiale
SA SOCENDI	67204136500012	5814Z	Filiale
SARL L'IMPRIMERIE DE L'AVESNOIS	44542020100060	5814Z	Filiale
SAS NPI	34899218100019	5814Z	Filiale
SA CROSS MEDIA CONSULTING	41407858400086	5813Z	Filiale
SARL LES EDITIONS DU DEMOCRATE	48004213400027	5813Z	Filiale
SARL ATELIER GRAPHIQUE AVESNOIS	49322381200014	1812Z	Filiale
SA PRESSE MEDIAS LOCAUX	74652004800057	5813Z	Filiale
SARL ALAPAGE	40058111200028	7022Z	Filiale
EURL PUBLI LOUVRE	49184785100053	5813Z	Filiale

Transactions entre les entreprises liées

Conformément à l'article R 123-197-A du code du commerce nous vous précisons que la société effectue des transactions entre parties liées à des valeurs normales du marché.

Immobilisations

SOGEMEDIA

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 28/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	121 084		6 500
TOTAL immobilisations incorporelles :	**121 084**		**6 500**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 953		3 427
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**16 953**		**3 427**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 685 228		11 720
Autres titres immobilisés	160		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	**4 685 388**		**11 720**
TOTAL GÉNÉRAL	**4 823 426**		**21 647**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		124 894	2 690	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**124 894**	**2 690**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		603	19 777	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**603**	**19 777**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		11 720	4 685 228	
Autres titres immobilisés			160	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		**11 720**	**4 685 388**	
TOTAL GÉNÉRAL		**137 217**	**4 707 855**	

© Sage

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	2 690			2 690
TOTAL immobilisations incorporelles :	**2 690**			**2 690**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	16 953	354	603	16 704
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**16 953**	**354**	**603**	**16 704**
TOTAL GÉNÉRAL	**19 643**	**354**	**603**	**19 394**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	354		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**354**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**354**		

État des Échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	11 720	11 720	
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	**11 720**	**11 720**	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	849 506	849 506	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 840	1 840	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	59 165	59 165	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	1 342 273		1 342 273
Débiteurs divers	9 257	9 257	
TOTAL de l'actif circulant :	**2 262 041**	**919 768**	**1 342 273**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	10 224	10 224	
TOTAL GÉNÉRAL	**2 283 985**	**941 712**	**1 342 273**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	268	268		
- à plus d' 1 an à l'origine	202 510	88 938	113 572	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	244 501	244 501		
Personnel et comptes rattachés	37 653	37 653		
Sécurité sociale et autres organismes	31 527	31 527		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	143 127	143 127		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 744	11 744		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	1 948 938		1 948 938	
Autres dettes	200 812	200 812		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**2 821 081**	**758 570**	**2 062 510**	

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 752
Dettes fiscales et sociales	36 476
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	268
Autres dettes	97 934
TOTAL	**151 431**

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	116 436
Personnel	
Organismes sociaux	1 840
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	9 257
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**127 533**

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	10 224	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**10 224**	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Régularisation de comptes et divers	753	771800
TOTAL	**753**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amende non déductible	3	671200
Régularisation de comptes et divers	63	671800
Liquidation judiciaire tiers	119 694	671800
TOTAL	**119 760**	

© Sage

Détail des Transferts de Charges

NATURE	Montant
Indemnités de prévoyance	1 840
TOTAL	**1 840**

Engagements Financiers

ENGAGEMENTS DONNÉS		Montant
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		811 959
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités		23 949
Autres engagements donnés :		384 727
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune. Associé princip		
Montant de l'abandon 2019	380 000	
Intérêts courus sur prêt	4 727	

TOTAL	1 220 635

ENGAGEMENTS RECUS		Montant
Avals et cautions et garanties		638 416
Autres engagements reçus :		430 000
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune		
Au 31/12/2019 : Oise Publications, Publi Louvre, Sté Ardennaise de Presse	380 000	
Au 31/12/2020 : Alef / Alapage	50 000	

TOTAL	1 068 416

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	202 510
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	**202 510**

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		4 673 509	
Créances rattachées à des participations		11 720	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		707 644	
Autres créances		1 340 902	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		1 064 108	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		198 192	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	220000	15,3
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	220000	15,3

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénominations - Sièges Social - Clôtures	Capital Capitaux Propres	% détention	Val.brute Titres	Prêts Avances	Chiffre affaires Résultat
FILIALES					
OBSERVATEUR (31/12/2022)	150 000	95,00%	3 106 531	0	4 352 579
1 Rue Robert Bichet 59440 AVESNELLES	1 016 657			759 538	30 509
PROPUBLIC (31/12/2022)	224 750	99,16%	410 535	0	3 444 062
8 Rue François Villon 75015 PARIS	367 876			1 283	8 238
OISE PUBLICATIONS (31/12/2022)	15 245	99,80%	15 199	163 643	1 743 104
1 Rue Robert Bichet 59440 AVESNELLES	-1 404 671			0	5 251
EDITIONS ADOUR (31/12/2022)	76 225	99,98%	0	0	762 619
25 Rue Brauhauban 65000 TARBES	193 939			120 696	7 772
PRESSE ET MEDIAS LOCAUX (31/12/2022)	160 000	96,75%	129 453	0	136 598
1 Rue Robert Bichet 59440 AVESNELLES	-131 342			8 441	10 191
SOCENDI (31/12/2022)	97 415	1,20%	571	0	155 015
8 Rue François Villon 75015 PARIS	-428 698			0	6 432
IMPRIMERIE DE L'AVESNOIS (31/12/2022)	40 500	1,00%	400	202 185	4 507 700
1 Rue Robert Bichet 59440 AVESNELLES	741 028			0	15 382
EDITIONS DU DEMOCRATE (31/12/2022)	10 000	99,90%	9 990	7 121	634 419
17 Place des Petites Boucheries 24100 BERGERAC	-223 235			0	1 523
C.M.C. (31/12/2022)	129 901	99,99%	245	0	280 863
5 Cité du Midi 75018 PARIS	141 583			118 482	1 919
L'ABEILLE DE LA TERNOISE COMMUNICATION	40 200	29,15%	220 826	0	1 291 480
17 ZAE de Canteraine 62130 ST-POL/TERNOISE	1 979 093			0	71 953
SOCIETE ARDENNAISE DE PRESSE (31/12/2022)	335 000	37,31%	50 001	603 505	213 048
1 Rue Robert Bichet 59440 AVESNELLES	-702 070			0	12 406
PUBLI LOUVRE (31/12/2022)	70 500	100,00%	213 000	231 534	150 568
8 Rue François Villon 75015 PARIS	61 758			0	2 959
H.C.R. (31/12/2022)	548 921	100,00%	516 751	0	NC
18 bis rue Lalande 01000 Bourg en Bresse	NC			50 642	NC
EDITIONS DE LA SEMAINE (31/12/2022)	1 140 000	99,99%	7	132 405	976 731
18 rue de la Fraternité 03000 MOULINS	-496 055			0	-8 883

SOGEMEDIA
Société par actions simplifiée
Au capital de 3.366.000 euros
Siège social : Rue Robert Bichet
59440 AVESNELLES
RCS VALENCIENNES 409.237.849

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 6.990 euros de la façon suivante :

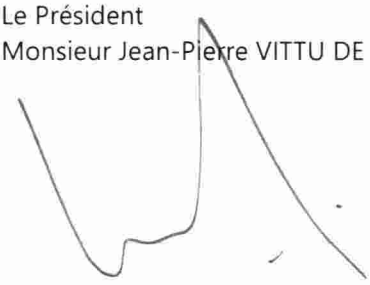
- 5 % à la « Réserve Légale »	350 euros
- le solde, au compte « Autres Réserves »	6 640 euros
Total du bénéfice net comptable	6 990 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucune somme n'a été distribuée au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2023

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Jean-Pierre VITTU DE KERRAOUL



CHD
Audit Hauts-de-France

Scanné

CHD AUDIT HAUTS-DE-FRANCE
Z.A Valpark - B.P 10004
59316 VALENCIENNES Cedex 9
E-mail : valenciennes@groupechd.fr

SAS « SOGEMEDIA »

au capital de 3 366 000 €

Siège social :

Rue Robert Bichet
59440 AVESNELLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

Ce rapport contient 25 pages dont page de garde et annexes.

commissaire aux comptes

A l'Assemblée Générale de la SAS SOGEMEDIA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOGEMEDIA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note b) participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » relative à l'estimation de la valeur des titres des filiales de la société ;

Nous avons pris connaissance de la lettre de soutien de l'actionnaire majoritaire de SOGEMEDIA, en date du 13 juin 2023 confirmant son intention d'assurer la continuité d'exploitation des sociétés Publi-Louvre et Société Ardennaise de Presse et , si nécessaire de lui apporter un soutien financier

afin de leur permettre d'honorer leurs engagements et de poursuivre leurs activités normales sans aucune interruption.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation détenus par votre société sont évalués selon les modalités décrites dans l'annexe dans la note « Règles et méthodes comptables » au paragraphe b) participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement. Nos travaux ont consisté à apprécier les estimations et les hypothèses intervenant dans l'évaluation des titres de participation et à vérifier que la note de l'Annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valenciennes,
Le 30 juin 2023,

Pour la société
CHD AUDIT Hauts-de-France

François-Xavier ZALISZ
Commissaire aux comptes associé
CRCC des Hauts-de-France